

Prenons connaissance des travaux dans Montrouge

Encore quelques désagréments en ce début d'année pour certains usagers, mais toujours dans le but d'améliorer notre cadre de vie quotidien : voici un petit tour de ville pour mieux comprendre ce qu'il s'y passe.

Dernières touches

■ Phase de finition sur la voirie

La voirie de la rue Victor Hugo, entre l'avenue Verdier et la rue Périer, est en cours de réfection : les riverains ont finalement souhaité que les arbres et les candélabres actuels soient conservés.

La réfection complète de la voirie des rues de Gentilly et Hippolyte Mulin (entre les rues Racine et Molière) est terminée : trottoirs, chaussée, éclairage, mobilier urbain, plateaux surélevés, tout est en place.

Des réfections de trottoirs sont aussi effectuées au fur et à mesure de l'achèvement des constructions immobilières à l'instar du 20-22 rue d'Estienne d'Orves, ou sur les parties les plus endommagées comme au 16-18-20 rue Victor Basch ou encore entre la rue Carvès et la villa Agénor Logeais côté pair. Ici, des bordures et des caniveaux en granite ont été posés.

Afin d'améliorer divers problèmes de stationnement de la Villa Bossuet, un réaménagement a été effectué, comprenant la réfection des trottoirs, de la chaussée et la pose d'un passage surélevé.

La régie voirie maintient un bon rythme dans son programme de réfection de



Ralentisseur rue Louis Lejeune.

trottoirs et de « bateaux-pavés » : notamment les trottoirs du 97 rue Carvès, du 10 rue Henri Barbusse, du 14-16 rue Lafontaine, du 6 rue Molière ou encore à l'angle des rues Maurice Arnoux et du Poitou seront refaits.

Les trottoirs qui ont été dégradés par les constructions dans la ZAC de la Porte de Montrouge seront refaits avenue Pierre Brossolette et rue Gabriel Péri.

Les ralentisseurs de la rue Arthur Auger qui étaient abîmés et de ce fait dangereux, ont été repris.

■ Réhabilitation des réseaux d'assainissement : dix ans de travaux utiles !

Le programme de rénovation des réseaux d'assainissement se poursuit : les rues Chaintron, Fénelon, et des Frères Henry ont été traitées, les rues Victor Basch et Louis Rolland quasiment terminées, la place Jules Ferry, les rues René Barthélémy et Edgar Quinet sont en cours de réalisation. Quant

à la rue du 11 novembre et la Cité Rondelet, leur assainissement sera revu en février.

En vue des travaux de la galerie commerciale rue du Colonel Gillon, il est nécessaire de dévier en novembre le réseau d'assainissement dans cette voie : la circulation est désormais interdite (excepté les riverains). Quant aux riverains de la rue Émile Boutroux, ils peuvent accéder en voiture à leur domicile par la rue du 11 novembre.

Des perturbations en terme de circulation sont engendrées par les travaux d'assainissement Place du Général Leclerc.

■ La propreté dans les rues

La Ville continue à poser des corbeilles à la demande des riverains ou quand la voirie d'une rue est refaite : une dizaine a déjà été installée rues Marcelin Berthelot, Bossuet, Boileau et aux angles Couprie-Saisset, Péri-Arnoux, Molière-Verdun.



Voierie de la Villa Bossuet.

Grands chantiers : tous les domaines sont concernés

■ Groupe scolaire Briand : les travaux d'extension ont commencé

Les marchés de confortation des carrières préalables avant ceux proprement dit d'extension ont débuté en novembre. Le phasage des travaux de restructuration est prévu de la façon suivante : durant toute l'année 2008 sera créé le nouvel espace réfectoire et cuisine, puis, au cours des six premiers mois de l'année 2009, il sera procédé au réaménagement intérieur de l'école maternelle (RDC et sous-sol) et de l'ancien réfectoire élémentaire en salle de classe. Les travaux de restructuration nécessitent la mise en place de modules provisoires (pendant les vacances d'hiver) dans la cour de la maternelle. Il est prévu d'y installer trois salles de classe maternelle, un dortoir et la salle de classe maternelle actuellement située dans l'élémentaire.

■ Groupe scolaire Buffalo : restructuration en 2009

L'extension de la maternelle Buffalo en vu d'accueillir de nouvelles classes ainsi que celles qui sont à l'heure actuelle dans les locaux de l'école élémentaire voisine et la transformation du réfectoire de l'école primaire et de la cuisine à l'instar des autres établis-

sements, sont programmées pour 2009. La maternelle accueillera à terme quatre classes actuellement dans l'élémentaire ainsi que deux nouvelles classes créées à cette occasion, mais aussi une salle des maîtres et un bureau pour le directeur du centre de loisirs. À la réfection totale de la cuisine et du réfectoire pour un passage en liaison froide, sera aussi intégré un centre médico-social et bien sûr des aménagements en terme d'accessibilité des handicapés (deux ascenseurs notamment).

■ Deux jardins d'enfants bientôt livrés

Les travaux de construction des deux jardins d'enfants d'une capacité de 20 enfants chacun (au 12, rue de la Vanne et au 7, rue du 11 novembre) sont en voie d'achèvement : les aménagements extérieurs et la mise en accessibilité des locaux ont précédé l'aménagement intérieur tous corps d'état et la création de cuisines mixtes. L'ouverture de ces deux structures est prévue dans le courant du 1^{er} semestre 2008.

■ Le Pôle Solidarité en chantier cette année

Les travaux d'extension du Centre Municipal de Santé, afin de réunir

tous les acteurs du Pôle Santé-Solidarité (Centre d'Action Sociale, Circonscription sociale, etc.) démarrent en 2008 : le permis de construire a été déposé.

■ Le CinéMontrouge en cours de réfection

La salle du CinéMontrouge est en cours de rénovation. Les travaux devraient s'achever au cours du 2^e trimestre 2008. Une salle polyvalente d'environ 150 m² sera également aménagée à partir d'un ancien espace ouvert situé en rez-de-jardin.

■ L'électricité solaire à Montrouge

À l'issue de l'étude de potentiel photovoltaïque menée par la Ville en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC), les lieux d'installation de panneaux solaires sont déterminés : les écoles élémentaires Buffalo (152 m² de panneaux pour un coût de 180 000 €), Renaudel (230 m² pour 270 000 €) ainsi que la Maison des Associations (212 m² pour 260 000 €). Ces travaux subventionnés à 30 % par le Conseil Régional et à 20 % par le Conseil Général.

Montrouge côté nature

Dans le Parc Messier et le jardin de l'Hôtel de Ville, le mobilier urbain a été remis en peinture.

Parmi les travaux de réfection habituels dans les équipements utilisés par les usagers, la sécurisation des espaces de jeu des crèches est concernée : ainsi, la crèche Hyppolite Mulin où la clôture sera finalement remplacée et rehaussée cet hiver pour protéger plus efficacement le jardin des bébés des jets de terre et de ballon venant de l'extérieur. De même pour la clôture du square Schumann derrière le bâtiment côté gloriète, mais dans

ce cas afin d'empêcher les intrusions nocturnes.

Toujours pour aller dans le sens de la sécurité, le passage Jules Chéret reliant les rues Salengro et Guesde dispose dorénavant à chaque extrémité d'un portail fermé la nuit.

Une série de poiriers ornementaux a été plantée rue Marcelin Berthelot en fin d'année. Quant aux cerisiers bien malades de la rue Barbès (et non Barbusse comme mentionnés précédemment), ils seront remplacés par des Ginkgo Biloba (si les conditions climatiques, le gel notamment, le permettent).



Le Tri malin

Les bouteilles d'huile vides se recyclent aussi

À Montrouge, la bouteille d'huile en plastique est désormais acceptée dans le bac jaune. En effet, le processus de recyclage est enfin possible, pour les flacons et bouteilles en plastique ayant contenu des corps gras. Aussi, n'hésitez plus, votre flacon de mayonnaise, ou bien votre bouteille d'huile, peuvent désormais partir au recyclage. Simplement, n'oubliez pas de bien vider le contenant auparavant.

Montbus vous facilite la ville

Comment se déplacer facilement dans toute la ville ? Avec Montbus, vous accédez directement aux différents bâtiments publics, aux stations de bus et de métro, aux rues commerçantes. Le petit bus des Montrougiens parcourt la ville en passant par tous les points stratégiques et relie les différents quartiers entre eux. Par exemple, pour vous rendre à la Maison des Associations, Montbus vous dépose rue de la Vanne, à l'arrière du bâtiment. Tous les ¾ d'heure, il part de la station Châtillon-Montrouge en direction

de l'est de la commune (N20). Vous pourrez repartir de la même station. Cette navette locale est gérée en partenariat avec la RATP et son accès est soumis à la même tarification (ticket ou carte orange zone 2). Elle est gratuite avec la carte Améthyste. Le mode d'emploi Montbus est à votre disposition dans la navette. Vous y trouverez le parcours complet de Montbus et ses horaires de passage. **Plus d'info au 3 246 (0,34 €/mn à partir d'un poste fixe) et www.ratp.fr**



La rue George Messier inaugurée

La Ville de Montrouge a inauguré la rue George Messier, rue transversale dans le nouveau quartier sud de Montrouge, quartier en passe d'être totalement achevé car les derniers bâtiments à l'angle des avenues de la République et Marx Dormoy sont déjà bien avancés... à deux pas de ce que furent les anciennes usines Messier. TDF prendra le relais ! À l'occasion de cette inauguration a été dévoilé un médaillon en bronze à l'entrée de la rue, sur la façade à hauteur du restaurant «Le Vendôme». Cette œuvre à l'effigie de George Messier, l'un des pionniers de l'aéronautique, a été

réalisée sur commande par un sculpteur montrougien talentueux, Guillaume Werle qui avait déjà créé le joueur de

flûte dans le square Lafontaine face à l'école maternelle Boileau et à proximité, comme il se doit, du Conservatoire.



Montrouge siège de l'aéronautique

George Messier fut un génial inventeur du début du xx^e siècle dans un secteur aéronautique où automobile et aviation étaient encore confondus. Passionné par l'étude des dispositifs pneumatiques et oléopneumatiques pour l'absorption des chocs, il crée, au début des années vingt, la société Messier Automobiles au 29, avenue Léon Gambetta où seront fabriqués des centaines d'exemplaires de la « Messier sans ressorts » dont les suspensions assurent un grand confort pour les occupants et une bonne tenue de route aux grandes vitesses. Ces voitures participent d'ailleurs avec succès à de multiples compétitions automobiles. La Société Française des Matériels d'Aviation (SFMA), qu'il co-fondera en 1928, équipera ensuite les avions français en

suspension oléopneumatique et en freinage. L'atelier de Montrouge servira de banc d'essais volant à toutes ses inventions. La carrière de George Messier fut interrompue brutalement à la suite d'un accident de cheval. Il n'avait que 37 ans ! L'entreprise se poursuivra ensuite aux 57 et 58 rue Fénelon. Le site de Montrouge sera consacré à la construction des trains d'atterrissage des avions. Les effectifs de Montrouge compteront jusqu'à 1 400 personnes en 1971, date de la fusion de Messier et d'Hispano-Suiza. Bugatti reprendra les activités roues et freins de Messier. En mars 1988, la décision de fermer l'usine de Montrouge est annoncée. Les activités sont transférées à Molsheim. Fin octobre 1988, le site ferme définitivement.

Le verre : Soyons vigilants !

Les animateurs du tri effectuent régulièrement des contrôles sur la qualité du tri des ordures ménagères. Depuis quelque temps, ils constatent une baisse de celle-ci : bouteilles et sacs plastiques, cannettes, couvercles et bouchons, assiettes, miroirs cassés se retrouvent parmi le verre. Nous vous rappelons que le conteneur à couvercle vert clair (collecté le jeudi matin) ne doit contenir que des **emballages en verre** (pots, bocaux et bouteilles) jetés en vrac dans le bac, sans bouchon ni couvercle. C'est seulement dans ces conditions que le verre peut être recyclé. **Pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter les animateurs du tri au 01 46 121 74 64 ou collecte.selective@ville-montrouge.fr**